

CPR Invest
Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Luxembourg
R.C. Luxembourg : B 189795

(la « Société »)

RESOLUTIONS ECRITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

Les soussignés :

- **Mme Nadine Lamotte**, Directeur Général Délégué, CPR Asset Management
- **Mr. Gilles Cutaya**, Directeur Marketing et Communication, CPR Asset Management
- **Mme Emmanuelle Court**, Directeur Général Délégué, CPR Asset Management
- **Mr. Bertrand Pujol**, Directeur Adjoint Marketing de Détail - Responsable du Marketing client et de l'innovation, Amundi Asset Management

chacun étant un membre du conseil d'administration de la Société (le "Conseil"), décident par la présente et en vertu des statuts de la Société de prendre les résolutions suivantes par voie circulaire.

CONSIDERANT que le Conseil a autorisé, par résolution circulaire en date du 24 aout 2018, la création de classes d'actions distributive avec un dividende cible.

CONSIDERANT que les classes d'actions susvisées qui ont le suffixe MD, QD ou YD annoncent un montant de dividende cible et prévoient des paiements de dividendes mensuels (MD), trimestriels (QD) ou annuels (YD).

CONSIDERANT que le Conseil a décidé, par résolution circulaire en date du 07 septembre 2018, de créer notamment une classe d'action A-QD dans le compartiment CPR Invest - Reactive .

CONSIDERANT que la classe d'action A-QD du compartiment CPR Invest - Reactive a été créée le 20 septembre 2018.

Après avoir dûment considéré ce qui précède, le Conseil adopte à l'unanimité les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Le Conseil décide de fixer de l'objectif de distribution annuel de l'année 2018 de la classe d'action A-QD du compartiment CPR Invest – Reactive tel que décrit à l'Annexe 1 de la présente résolution.

SECONDE RESOLUTION

Le Conseil décide de fixer le montant, et le calendrier de versement des dividendes basés sur l'objectif pour l'année 2018, dans les conditions décrites à l'Annexe 2.

La classe d'action A-QD du compartiment CPR Invest – Reactive ayant été créée le 20 septembre 2018 et activée le 1^{er} octobre 2018, un unique versement est programmé. Ce versement, dont le montant est fixé par le Conseil, correspond au dividende du 4^{ème} trimestre de l'année 2018.

TROISIEME RESOLUTION

Le Conseil décide de déléguer au Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués de CPR Asset Management, en tant que Société de gestion de la Société, le pouvoir de prendre tout acte nécessaire à la bonne mise en œuvre de la présente résolution.

Fait à Luxembourg, le 21 janvier 2019

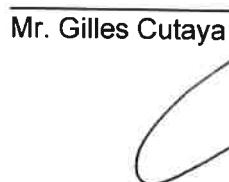
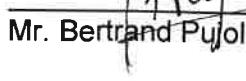
Le Conseil d'Administration de CPR Invest



Mme Nadine Lamotte
Présidente



Mme Emmanuelle Court


Mr. Gilles Cutaya
Mr. Bertrand Pujol

Annexe 1

**OBECTIF DE DISTRIBUTION
2018**

COMPARTIMENT	CLASSES	CODE ISIN	DEVISE	FREQUENCE	OBJECTIF ANNUEL INDICATIF
CPR INVEST - REACTIVE	CLASSE A- QD	LU1883925718	EUR	TRIMESTRIELLE	1,60%*

* L'objectif annuel de distribution s'entend comme une information indicative qui sera révisé à tout moment en fonction des performances réelles du Compartiment. Il s'exprime en pourcentage de l'actif net de chaque classe de chaque compartiment.

L'objectif de dividende s'entend d'un objectif annuel, lissé sur un an, qui sera revu en fonction des performances individuelles de chaque classe.

Annexe 2

MONTANT DES DIVIDENDES ET CALENDRIER DES OPERATIONS SUR OBJECTIF 2018

Trimestre 4

COMPARTIMENT	CLASSES	CODE ISIN	DEVISE	FREQUENCE	MONTANT DISTRIBUABLE
CPR INVEST - RECATIVE	CLASSE A-QD	LU1883925718	EUR	TRIMESTRIELLE	0.4€

- Date de clôture des registres : lundi 28 janvier 2019
- Date d'exécution : mardi 29 janvier 2019
- Date de paiement : jeudi 31 janvier 2019